

BULLETIN D'INFORMATION

de la FONDATION iFRAP

ÉDITO



Départements : la gestion passée au crible

La dernière étude de mars 2015 de la Fondation a montré au travers de cinq indicateurs, que certains départements font plus d'efforts que d'autres pour maîtriser leurs dépenses de fonctionnement. La question du futur rôle des départements, doublement sous les feux de l'actualité avec les élections de mars et la poursuite des discussions de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République, n'a pas fait long feu. Finalement, les compétences des départements resteront pour l'essentiel inchangées. Sans compter le champ des compétences partagées avec les communes ou les régions : tourisme, service civique, jeunesse et sports. Bref, en matière de clarification de compétences, on repassera.

Mais cela ne veut pas dire que la recherche d'économie doit ralentir. D'ailleurs, la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales va forcer les départements à trouver de nouveaux ressorts d'économies dans un contexte d'endettement et de fiscalité locale tendu. Notre étude montre justement qu'en conservant la même organisation territoriale, on pourrait économiser 3 milliards d'euros en s'alignant sur les meilleurs gestionnaires : Yvelines, Marne, Deux-Sèvres et Indre pour les dépenses totales ; Haut-Rhin, Lot-et-Garonne pour les charges de personnel ; Haute-Saône, Vienne, Haute-Savoie et Ille-et-Vilaine sur la gestion des effectifs.

Sandrine Gorreri,
directrice de la rédaction du mensuel de l'iFRAP, Société Civile

■ Agnès Verdier-Molinié, directeur de la Fondation iFRAP, en couverture du *Figaro Magazine*, le 6 mars 2015 pour la sortie du livre : *On va dans le mur* (voir à l'intérieur).



Baromètre d'Image des think tanks

■ L'Institut Think et l'Observatoire des think tanks présentent la 1^{re} édition du Baromètre d'Image des Think Tanks® menée auprès de 1 000 cadres. La Fondation iFRAP se distingue dans trois classements :

- en 1^{re} position sur la qualité du site Web : www.ifrap.org ;
- en 2^e position sur l'attribution personnalité avec Agnès Verdier-Molinié en tant que directeur ;
- en 6^e position sur l'indicateur global (bonne notoriété, bonne image des connaisseurs).



■ Agnès Verdier-Molinié a publié *On va dans le mur... il faut agir d'urgence !* en mars 2015 aux éditions Albin Michel.

« Pendant trente ans, on a empilé sans retenue et rien ne s'est passé. Les Français, plus dociles qu'on ne le dit, ont fait le dos rond, acceptant les dérives sans rien dire ou presque. »

Quasiment tout le monde est d'accord, de la gauche à la droite : l'État doit être réformé au plus vite. On sait que l'empilement – des taxes, des lois, des décrets, des aides sociales, des strates administratives, des régimes de retraite, des exonérations – a produit un monstre dont la complexité et les dérives sont chaque année plus coûteuses pour les Français.

Presse et radio en parlent :

Dans le *Figaro Magazine* du 6 mars 2015, les élus répondent au dernier livre d'Agnès Verdier-Molinié (voir la couverture du *Figaro Magazine* en première page) :

- « *Le diagnostic sévère d'Agnès Verdier-Molinié est hélas fondé pour l'essentiel* », Alain Juppé ;
- « *Ce livre est salutaire : il rappelle la droite à ses responsabilités* », Bruno Le Maire ;
- « *On ne pourra pas dire qu'Agnès Verdier-Molinié ne nous avait pas prévenus* », Xavier Bertrand.



Mais aussi, le débat du 12 mars 2015 (*Figaro*) face à Thierry Mandon, secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification auprès du Premier ministre qui reconnaît que : « [Agnès Verdier-Molinié] va contre un culte du secret qui existe dans l'administration française. Or, il s'agit de l'argent public. **La société civile a le droit de demander des comptes à toute personne travaillant pour la chose publique.** »



Femina : Agnès Verdier-Molinié se révèle une excellente pédagogue dans *On va dans le mur...* (Albin Michel). Elle y démontre par des exemples concrets les incohérences de notre système.

Ouest France : le débat reprend force et vigueur ces jours-ci avec un essai brillant et ravageur d'Agnès Verdier-Molinié qui dirige la Fondation pour la recherche sur les administrations. Le diagnostic est tout bonnement effrayant. Agnès Verdier-Molinié dresse le portrait administratif du pays qui s'asphyxie avec ses 360 impôts et taxes, nos 400 000 normes et nos 10 500 lois, les 3 500 pages du Code du travail et le maquis de 37 régimes de retraite... L'usine à gaz est piégée par sa complexité.

L'Opinion : de l'analyse d'expériences étrangères réussies, la directrice de l'IFRAP tire une conviction forte : pour réorganiser le pays, il faut dégager un consensus large sur des objectifs précis.



Alternatives économiques : il faut reconnaître qu'elle fait bien le job, en alignant des centaines de chiffres détaillés sur le nombre des impôts, taxes, normes, lois, fonctionnaires, montant de primes, etc. Certaines de ses critiques ne sont pas infondées et on lui saura gré d'avoir fouillé dans les sources.

Le Point : à la fin de son terrible diagnostic, Agnès Verdier-Molinié tient à proposer des remèdes, dans des annexes à usage des dirigeants politiques : « Comment éviter le mur ? » Elle tient à dire que oui, c'est possible.

L'Obs : les chiffres avancés par Agnès Verdier-Molinié dans *On va dans le mur...* sont autant de missiles lancés contre le « modèle français ».



Europe 1 : Le Club de la Presse



France Info : La matinale



RMC : Les Grandes Gueules

À l'étranger aussi :



Au Royaume-Uni sur la BBC : Quelle Catastrophe ! France with Robert Peston



En Italie dans Corriere della Sera : Stato leggerissimo o andiamo a sbattere



En Suisse...

le 11 mars : Agnès Verdier-Molinié répondait aux questions de la radio suisse, RTS, sur son dernier ouvrage.

le 17 mars : « Qui connaît le nombre de taxes, de primes, de lois, de normes, de mandats syndicaux, d'élus locaux ? La réponse nous est (partiellement) offerte par Agnès Verdier-Molinié dans *On va dans le mur...*, un livre qui démontre que ce n'est pas la BCE qui pourra aider la Grande Nation à sortir des soins intensifs. » *Le Temps*



Au Québec dans la matinale de Radio X : Le Maurais Live

Et sur les plateaux de télévision :

Canal + : Le Grand Journal



BFM : Les experts



LCP : La Cité du Livre



LCI : Le Journal



France 5



Arte



France 2 : Journal



BFM : La librairie de l'éco



France 5 : C dans l'air



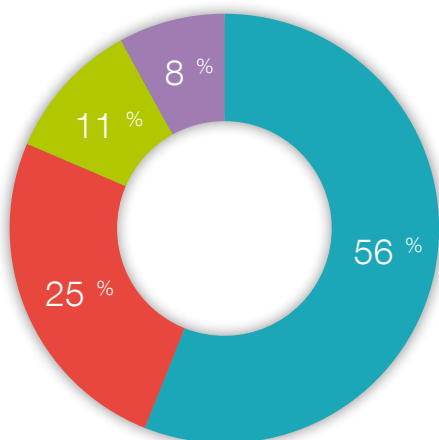
France 3 : Soir 3

■ L'année 2014 en chiffres

Entièrement dédiée à la recherche sur les politiques publiques, la Fondation iFRAP est intégralement financée par la générosité privée; ceci la rend totalement libre de parole, de ses axes de recherche et de ses propositions de réformes. L'année 2014 nous a permis de collecter 1 180 942 € de dons.

81 % des dons sont consacrés aux études et recherches scientifiques et à leur diffusion.

Fondation iFRAP - emploi des dons 2014



- Études et recherches scientifiques
- Diffusion des recherches et des propositions
- Frais d'appel à la générosité du public
- Frais de fonctionnement

Nos comptes seront publiés au *Journal officiel* après approbation du conseil d'administration. Vous les trouverez également sur notre site Internet : www.ifrap.org

En savoir plus...



La Fondation iFRAP est un think-tank qui effectue des études et recherches sur l'efficacité des politiques publiques. Après 25 années de recherches et de publications visant la performance des dépenses publiques, la Fondation a été reconnue d'utilité publique par décret en Conseil d'État paru au *Journal officiel* le 19 novembre 2009. Sa mission: « Effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein-emploi et le développement économique, faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, proposer des mesures d'amélioration et mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées. » Son indépendance est assurée par un financement exclusivement privé. Agnès Verdier-Molinié est directrice de la Fondation; Bernard Zimmern, qui a créé la Fondation en 1985 est aujourd'hui son président d'honneur; Sandrine Gorreri est directrice de la rédaction du mensuel de l'iFRAP, *Société Civile*; Samuel-Frédéric Servière est responsable des questions budgétaires et fiscales; Monique Olivet est responsable administratif; Philippe François est expert des questions retraites, santé et énergie; Bertrand Nouel est expert sur les questions de justice et du social; Christian Arnault est chargé des sujets transports et Manon Meistermann est chargée du site Web et des comparaisons internationales.

Le bulletin d'information de la Fondation iFRAP est une publication de la Fondation iFRAP - Fondation reconnue d'utilité publique, 5, rue Cadet, 75009 Paris. Tél. 01 42 33 29 15. www.ifrap.org
Directeur de la publication : Agnès Verdier-Molinié. TEMA | presse. Impression : Socoprint, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal. Dépôt légal : mai 2015. ISSN : 2116-3510.

SOUTENIR LA FONDATION iFRAP

OUI, je m'abonne à *Société Civile* pour 10 numéros, soit **49 €** au lieu de ~~89 €~~ que je règle par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation iFRAP



OUI, je soutiens la Fondation iFRAP et fais un don de.....€ que je règle par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation iFRAP

AVANTAGE FISCAL*

Vous êtes une personne morale: réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'impôt sur les sociétés (ou IR pour les sociétés de personnes), dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Vous êtes une personne physique: au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable; ou bien au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 45 000 euros, de 75 % de vos dons versés.

* Seuls les dons donnent droit à déduction fiscale.



M. M^{me}
Nom Prénom
Organisme.....
Adresse.....
Code postal..... Localité.....
E-mail.....
Téléphone.....

En application de la loi Informatique et liberté du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Ces données pourront être échangées avec d'autres organismes. Vous pouvez vous y opposer en cochant cette case